



DEMANDE D'ACCÈS À UN DOCUMENT

Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

1- IDENTIFICATION DU DEMANDEUR				
<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme	Nom, prénom		Date de naissance	
			année	mois jour
Adresse		Ville		Code postal
Téléphone (résidence)		Téléphone (bureau)		Téléphone (cellulaire)
()		()		()
Adresse courriel :				

**** Frais de 16,50\$ pour chaque rapport d'événement transmis ****

2- IDENTIFICATION DU DOCUMENT DEMANDÉ
Rapport d'événement (n°, date, endroit et nature de l'événement)
Autres documents détenus par le Service de police de Laval : Veuillez fournir tous les renseignements susceptibles de nous aider à trouver le document.

3- J'atteste que les renseignements fournis à la section 1 sont véridiques :				
Signature du demandeur		Date		
		Année	Mois	jour

Prenez note : Votre demande sera traitée en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* et dans un délai de **20 jours**. À défaut pour nous de respecter ce délai, vous aurez droit de recours devant la Commission d'accès à l'information.

Les frais de photocopies sont exigés en vertu du *Règlement provincial sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements personnels*.

Reçu par : _____
Chèque reçu : _____ \$

**2911, boul. Chomedey, C. P. 422, succ. Saint-Martin
Laval (Québec) H7V 3Z4**